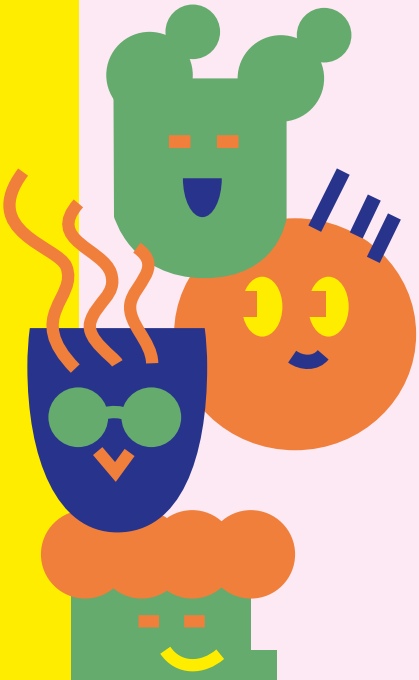


2026
2027

Projet éducatif du périscolaire enfance

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'insertion

Direction de l'éducation



laCourneuve

Introduction

La Courneuve se caractérise par une population particulièrement jeune et une grande diversité sociale, culturelle et familiale. Chaque jour, plusieurs milliers d'enfants fréquentent les écoles de la ville et bénéficient des différents dispositifs périscolaires proposés par la collectivité.

Dans ce contexte, le périscolaire occupe une place essentielle dans le parcours des enfants. Il regroupe l'ensemble des temps d'accueil organisé par la collectivité autour des heures d'enseignement, avant et après la classe, durant la pause méridienne ainsi que le mercredi. Bien plus qu'un simple temps de garde, le périscolaire est un espace éducatif à part entière, complémentaire de la famille et de l'école. Les accueils périscolaires constituent, ainsi, un service public de proximité essentiel pour les familles offrant des espaces privilégiés de réduction des inégalités éducatives, de prévention, de socialisation et de cohésion sociale. Ils participent également à l'accompagnement global de chaque enfant, en prenant en compte ses besoins, son rythme et son environnement.

L'année scolaire 2026-2027 marque une nouvelle étape dans l'évolution de l'offre périscolaire. La municipalité fait le choix d'un service public du périscolaire ambitieux, garantissant à chaque enfant un accueil sécurisé, inclusif et de qualité.

Les transformations engagées, notamment autour de la pause méridienne et de l'accueil du soir, traduisent la volonté municipale d'améliorer la qualité du service rendu aux familles tout en renforçant la dimension éducative de chaque temps d'accueil. Ces temps déclarés au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) répondent à des exigences réglementaires en matière de sécurité, d'encadrement, de qualification des équipes et de diversité des propositions éducatives.

Ainsi les taux d'encadrement sont particulièrement renforcés à l'instar de la pause méridienne passant de 1'animateur pour 40 enfants en élémentaire à 1 animateur pour 18 enfants.

Le présent projet éducatif du périscolaire s'inscrit dans une logique de complémentarité avec la famille, l'éducation nationale et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Notre approche pédagogique s'appuie sur les principes de l'éducation populaire qui considère l'enfant comme acteur de ses apprentissages et de son parcours.

Ce document référence pour les équipes pédagogiques fixe les orientations politiques, précise l'organisation des différents temps d'accueil et définit les objectifs poursuivis pour l'année.

Conçu comme un document évolutif, il a vocation à être évalué et actualisé chaque année afin d'intégrer les évolutions des orientations de la collectivité, les besoins des familles et la réglementation, en cohérence avec le projet Éducatif de Territoire (PEdT).



Orientations politiques

Portée par une ambition de transformation du service public éducatif, la municipalité a engagé, dès le début du mandat, une refondation du périscolaire. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de la réussite éducative, faisant du temps périscolaire un véritable levier d'émancipation, d'égalité des chances et d'épanouissement pour chaque enfant. La ville de La Courneuve consacre une part importante de ses moyens aux politiques éducatives. Le périscolaire s'inscrit pleinement dans cette stratégie, en articulation avec le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) et les ambitions portées par la Cité éducative. Cette refondation repose sur plusieurs priorités qui structurent l'action des équipes et guident l'évolution du service public périscolaire :

Assurer la protection des enfants

La sécurité physique, morale et affective des mineurs constitue la mission première des agents municipaux. Cela se traduit par la formation de l'ensemble des agents à la prévention des violences physiques et sexuelles, la structuration de protocoles clairs de signalement et l'instauration d'une culture professionnelle de vigilance et de responsabilité.

Garantir l'égalité d'accès au service pour les enfants et les familles

Chaque enfant, quel que soit son quartier ou son origine sociale, doit pouvoir bénéficier d'un accueil périscolaire de qualité. La mise en œuvre de la gratuité de la restauration scolaire pour tous à venir constitue un choix politique fort visant à lever les barrières financières et garantir un droit effectif à un repas équilibré et de qualité.

Cet objectif d'égal accès suppose également d'adapter le service aux besoins des familles, en tenant compte de la diversité de leurs situations professionnelles, sociales et familiales, afin de leur offrir des solutions d'accueil lisibles, souples et fiables.

Il implique enfin de garantir l'inclusion de tous les enfants, y compris les enfants à besoins particuliers. La ville mobilise à cet effet des moyens humains dédiés, notamment le recrutement d'animateurs supplémentaires pour renforcer l'équipe d'encadrement afin de permettre à chacun de participer pleinement à la vie périscolaire dans les meilleures conditions.

Élever le niveau d'exigence éducative

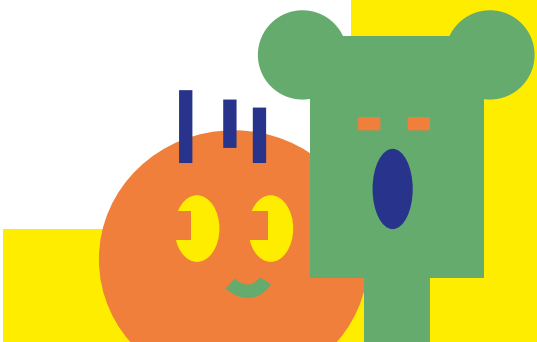
Le périscolaire doit contribuer pleinement à la réussite des enfants en soutenant les apprentissages et en développant des compétences transversales (culture, sports, citoyenneté). Il doit être mieux articulé avec le temps scolaire dans un projet commun de complémentarité éducative. Cette exigence éducative intègre également la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et la sensibilisation des enfants au respect mutuel entre filles et garçons dès le plus jeune âge.

Reconnaître et professionnaliser les agents

Les animateurs doivent être renforcés dans leur rôle d'acteurs éducatifs au travers de la stabilisation des équipes, de la clarification des missions (charte de l'animateur) et de cycles continus de formation (BAFA, BAFD, BPJEPS, modules protection des mineurs).

Construire une communauté éducative élargie

L'éducation s'appuie sur une responsabilité partagée entre tous les acteurs : éducation nationale, familles, agents municipaux et enfants. Ces priorités visent à faire du périscolaire un pilier du service public éducatif local.






MAROC





Photos Léa Desjours

L'accueil du matin

de 7h30 à 8h10

L'accueil du matin est le premier temps éducatif de la journée. Il assure une transition progressive entre le cadre familial et le temps scolaire et contribue à créer les conditions d'une journée sereine pour chaque enfant.

Ce temps d'accueil répond avant tout aux besoins fondamentaux des enfants. Il respecte leur rythme, prend en compte leur état de fatigue, favorise une séparation rassurante avec les familles et leur permet d'entrer progressivement dans les apprentissages dans un climat apaisé.

Dans la continuité des engagements éducatifs de la ville, les équipes veillent à garantir un accueil individualisé, bienveillant et sécurisant. Elles sont attentives à la qualité des échanges avec les familles, afin de faciliter les transmissions et d'assurer une continuité éducative avec l'école.

Organisé de manière échelonnée entre 7h30 et 8h10, l'accueil du matin privilégie des activités calmes librement choisies par les enfants : lecture, jeux de société, jeux de construction, dessin, activités créatives, jeux symboliques ou espaces d'échange.

Ces propositions ne répondent pas à une logique d'occupation du temps. Elles participent au développement de l'autonomie, de la concentration, des compétences sociales et du bien-être des enfants, tout en leur permettant d'aborder la journée dans les meilleures conditions.





La qualité de l'accueil du matin sera appréciée au regard de ces critères d'évaluation :

Qualité de l'accueil
➜ *Observation des conditions d'accueil et des pratiques professionnelles*

Bien-être des enfants
➜ *Climat observé, capacité des enfants à intégrer sereinement la journée*

Relations avec les familles
➜ *Qualité des échanges et des transmissions*

Respect des intentions éducatives
➜ *Cohérence entre les pratiques observées et les objectifs du projet éducatif*

Diversité des propositions
➜ *Variété et adaptation des activités proposées aux besoins des enfants*

Taux d'encadrement :
• *2 encadrants par site assurent l'encadrement des enfants.*

La pause méridienne

de 11h50 à 13h50

La pause méridienne constitue un temps éducatif essentiel dans la journée de l'enfant. Située entre deux temps d'enseignement, elle répond à des besoins fondamentaux : se restaurer, se détendre, jouer, échanger avec les autres et retrouver les conditions favorables à une reprise sereine des apprentissages.

Bien davantage qu'une interruption entre deux séquences scolaires, elle est un temps de vie à part entière. Elle offre aux enfants un espace où le repas, le jeu, la découverte et la vie collective deviennent autant de supports d'apprentissage, de socialisation et d'émancipation. Fidèle aux principes de l'éducation populaire, elle favorise l'expérimentation, la participation et le pouvoir d'agir des enfants.

À La Courneuve, la pause méridienne est organisée de 11h50 à 13h50, en maternelle comme en élémentaire. Son organisation vise à articuler de manière cohérente les temps de restauration et les temps d'animation, en tenant compte des contraintes propres à chaque école tout en garantissant des principes éducatifs communs.

Comme les autres temps périscolaires, la pause méridienne est déclarée auprès du SDJES en tant qu'accueil de loisirs. Cette déclaration engage la ville à dépasser une simple logique de surveillance pour construire de véritables projets pédagogiques, adossés à des activités de qualité, cohérentes avec les orientations du présent projet éducatif et évaluées au même titre que les autres temps d'accueil. Les propositions éducatives sont pensées pour permettre à chaque enfant de choisir, d'expérimenter, de jouer, de créer, de se dépenser ou de se reposer selon ses besoins. Elles privilégient une diversité d'approches favorisant l'expression, la coopération, la curiosité, la découverte et l'autonomie.

Cette année, une avancée importante en matière de liberté de choix est offerte aux parents et leurs enfants avec la possibilité de définir par eux-mêmes leur régime alimentaire pour la restauration scolaire. Cette évolution traduit la volonté municipale de respecter les habitudes alimentaires de chaque famille, tout en garantissant à chaque enfant un repas équilibré et de qualité.

Une attention particulière est portée à la qualité de l'encadrement, à la posture éducative des équipes et à la sécurisation des parcours des enfants. Les équipes d'animation accompagnent les enfants tout au long de la pause méridienne, en veillant à favoriser un climat serein, bienveillant et respectueux des besoins de chacun. Elles jouent également un rôle essentiel dans l'éducation alimentaire, la prévention du gaspillage et l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.

La qualité de la pause méridienne sera appréciée au regard de ces critères d'évaluation :

Bien-être des enfants
➜ *Climat observé, qualité du repas, retour au calme avant la reprise de la classe*

Qualité éducative
➜ *Diversité des activités proposées, participation des enfants, respect des objectifs pédagogiques*

Éducation alimentaire
➜ *Découverte de nouveaux aliments, diminution du gaspillage alimentaire, implication des équipes*

Sécurité des accueils
➜ *Respect des procédures, taux d'encadrement, prise en compte des besoins spécifiques*

Organisation du service
➜ *Fluidité des transitions, articulation entre repas et activités, adaptation aux contraintes des écoles*

Satisfaction des familles et des partenaires
➜ *Retours des familles, observations des équipes et des directions d'école*

Taux d'encadrement :
- *1 encadrant pour 14 enfants (maternelle),*
- *1 encadrant pour 18 enfants (élémentaire).*

L'accueil du soir

de 16h30 à 18h30

L'accueil du soir est par définition le dernier temps éducatif de la journée. Il permet aux enfants de terminer leur journée dans un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leurs besoins après le temps scolaire.
Ce moment favorise une transition progressive entre l'école et le retour en famille, dans le respect du rythme de chacun.

Organisé de 16h30 à 18h30, l'accueil du soir est proposé dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Si les objectifs éducatifs sont communs à tous les accueils, les modalités d'organisation sont adaptées à l'âge des enfants afin de respecter leur rythme de vie, leurs besoins et leur niveau d'autonomie.

Ce temps répond à plusieurs enjeux :

• respecter le rythme des enfants après une journée de classe ;
• accompagner les enfants vers davantage d'autonomie et de responsabilité ;
• offrir, en élémentaire, un temps propice à la réalisation des devoirs dans un cadre serein et accompagné.

En maternelle, les équipes privilégient un accueil favorisant le retour au calme et le bien-être des enfants. Des espaces de jeux, de lecture, d'activités créatives, de motricité ou de jeux symboliques sont proposés afin que chacun puisse choisir son niveau d'engagement selon son état de fatigue, ses envies et ses besoins. Les animateurs veillent à créer un environnement rassurant, propice aux échanges, au jeu et à la socialisation.

En élémentaire, l'accueil du soir comprend un temps consacré aux devoirs surveillés. Organisé dans un cadre calme et favorable à la concentration, il permet aux enfants de bénéficier de l'accompagnement d'un adulte afin de comprendre les consignes, de réaliser leurs devoirs et de développer progressivement leur autonomie dans le travail personnel. Cet accompagnement ne se substitue ni à l'enseignement dispensé par les professeurs des écoles, ni au rôle des familles dans le suivi de la scolarité.

L'année 2026-2027 marque à ce titre une évolution importante de l'offre périscolaire, avec le retour de l'étude surveillée pour tous les élèves dans les écoles élémentaires ainsi que la mise en place

des clubs « Coup de pouce » destinés aux enfants de CP. Ce dispositif, centré sur de petits groupes d'enfants repérés en fragilité dans les apprentissages fondamentaux (lecture, langage, numération), propose un accompagnement renforcé et individualisé, en complémentarité avec le temps scolaire.

À l'issue du temps consacré aux devoirs, les enfants rejoignent les différents espaces d'activités proposés par les équipes d'animation. Jeux, activités culturelles, artistiques, sportives ou temps de détente permettent à chacun de terminer sa journée dans un cadre éducatif favorisant l'épanouissement, les échanges et le vivre ensemble.

La qualité de l'accueil du soir sera appréciée au regard de ces critères d'évaluation :

Bien-être des enfants

➜ *Climat observé, respect du rythme des enfants et qualité de la fin de journée*

Accompagnement aux devoirs

➜ *Conditions de travail, assiduité, autonomie des enfants et qualité de l'accompagnement proposé*

Qualité éducative

➜ *Diversité des propositions, participation des enfants et cohérence avec les objectifs du projet éducatif*

Relations avec les familles

➜ *Qualité des échanges et des transmissions*

Organisation du service

➜ *Fluidité des transitions, respect des procédures et qualité de l'encadrement*

Taux d'encadrement :

- *1 encadrant pour 14 enfants (maternelle),*
- *1 encadrant pour 18 enfants (élémentaire).*

Le mercredi

journée ou demi-journée

Le mercredi est un temps périscolaire singulier. Dégagé des contraintes du temps scolaire, il offre aux enfants une journée favorisant la découverte, l'expérimentation, le jeu, la vie collective et le développement de leur autonomie. Il permet aux équipes d'animation de mettre en œuvre des projets éducatifs construits dans la durée, adaptés aux besoins, aux envies et aux capacités des enfants.

Cette journée répond à plusieurs enjeux :

• offrir des temps de loisirs de qualité respectueux du rythme et des besoins de chacun
• permettre à chaque enfant de s'épanouir dans un cadre sécurisant et bienveillant
• favoriser la découverte de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et environnementales
• développer l'autonomie, la prise d'initiative et la participation des enfants
• encourager la coopération, la citoyenneté et le vivre ensemble

Le mercredi ne constitue pas une simple succession d'activités. Il permet aux enfants de s'inscrire dans des projets qui se construisent au fil des semaines, d'expérimenter, de créer, de coopérer et de développer progressivement leurs compétences. Les équipes veillent à proposer une organisation équilibrée alternant activités dirigées, temps de jeu libre, moments de repos, sorties et projets collectifs, afin de répondre à la diversité des besoins et des envies des enfants. Les enfants sont encouragés à participer à la vie de l'accueil et à exprimer leurs idées. Les équipes d'animation s'appuient sur leurs propositions pour construire des projets favorisant leur implication, leur pouvoir d'agir et leur apprentissage de la vie en collectivité.

Le mercredi constitue également un temps privilégié d'ouverture sur le territoire. Les ressources éducatives, culturelles, sportives, environnementales et associatives de la ville sont mobilisées afin d'enrichir les projets proposés et de permettre aux enfants de découvrir leur environnement, de développer leur curiosité et de s'ouvrir au monde. Afin de s'adapter à la diversité des organisations familiales, en plus de l'inscription à la journée, il est désormais possible de s'inscrire à la demi-journée (matin + repas ou après-midi). Cette souplesse permet à chaque famille de choisir la formule la mieux adaptée à ses contraintes tout en garantissant à l'enfant un temps éducatif cohérent.

Une attention particulière est également portée à l'accueil des enfants à besoins particuliers, notamment les enfants en situation de handicap ou de maladie chronique. Les équipes s'appuient, en tant que de besoin, sur un accompagnement individualisé (projet d'accueil individualisé, animateur en appui) et veillent à adapter les activités et les rythmes proposés afin de permettre à chaque enfant de participer pleinement à la vie du mercredi, dans un cadre inclusif et bienveillant.

La qualité de l'accueil du mercredi sera appréciée au regard de ces critères d'évaluation :

Participation des enfants
➜ *Niveau d'implication dans les activités et les projets, expression des choix et des propositions*

Qualité des projets éducatifs
➜ *Diversité des thématiques, cohérence avec les orientations du projet éducatif, ouverture sur le territoire*

Développement de l'autonomie
➜ *Observation des prises d'initiative, responsabilisation progressive des enfants*

Inclusion et vivre ensemble
➜ *Participation de tous les enfants, qualité des relations entre pairs, climat de l'accueil*

Satisfaction des familles
➜ *Retours des familles sur la qualité de l'accueil et des projets proposés*

Dynamique des équipes
➜ *Capacité à construire des projets, à travailler en partenariat et à faire évoluer les pratiques*

Taux d'encadrement :
- *1 encadrant pour 10 enfants (maternelle),*
- *1 encadrant pour 14 enfants (élémentaire) en appliquant la dérogation permise par le « plan mercredi ».*











Photos Léa Desjours

Nos accueils périscolaires

Si chaque temps périscolaire répond à des besoins spécifiques des enfants et poursuit des objectifs qui lui sont propres, tous s'inscrivent dans une approche éducative commune.

Les équipes d'animation veillent à proposer des accueils sécurisants, bienveillants et adaptés au rythme des enfants, en favorisant leur participation, leur autonomie, leur épanouissement et leur ouverture aux autres.

Qu'il s'agisse de l'accueil du matin, de la pause méridienne, de l'accueil du soir ou du mercredi, chaque temps constitue une composante d'un parcours éducatif cohérent. Les modalités d'organisation, les activités proposées et la posture des professionnels sont pensées pour répondre aux besoins des enfants tout en contribuant à leur développement global.

Cette cohérence éducative repose avant tout sur la qualification des équipes d'animation. Au-delà de la formation continue (BAFA, BAFD, BPJEPS), l'ensemble des agents intervenant sur les temps périscolaires bénéficie d'une formation obligatoire et renforcée à la prévention des violences physiques et sexuelles faites aux enfants. Cette formation s'accompagne de la mise en place d'une procédure interne de signalement, claire et connue de tous les agents, garantissant une remontée rapide et sécurisée de toute situation préoccupante auprès de la hiérarchie et des autorités compétentes.

Cette exigence de qualification et de vigilance s'ajoute à une organisation adaptée et à des pratiques professionnelles partagées. Les moyens mobilisés par la ville permettent ainsi de garantir la mise en œuvre des orientations du présent projet éducatif du périscolaire sur l'ensemble des accueils communaux, dans un cadre sécurisé pour chaque enfant.



La finalité éducative de tous les temps périscolaires

Accueil du matin

➜ *Accueillir progressivement l'enfant et favoriser une entrée sereine dans sa journée.*

Pause méridienne

➜ *Permettre aux enfants de se restaurer, se détendre, jouer et vivre un temps éducatif favorisant le bien-être et la socialisation.*

Accueil du soir

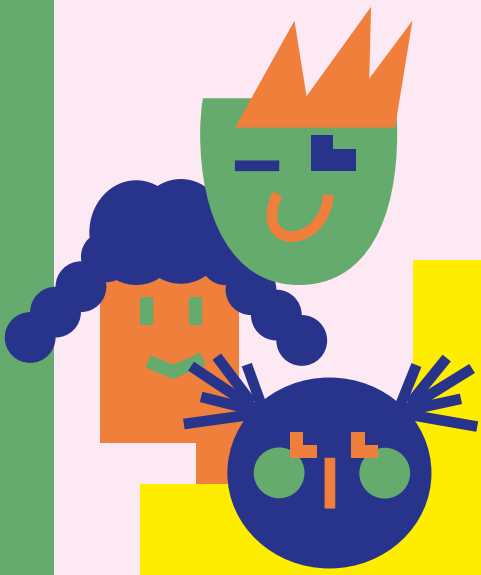
➜ *Offrir un cadre propice à la réalisation des devoirs, à la détente, aux loisirs et à une transition sereine avec la vie familiale.*





Mercredi

➜ *Développer des projets éducatifs favorisant la découverte, l'autonomie, la participation et l'ouverture sur le territoire.*



Hôtel de ville
avenue de la République
93126 La Courneuve cedex
T. 01 49 92 60 00
lacourneuve.fr

Ville de La Courneuve • Graphisme Valérie Debure / Nous Travaillons Ensemble • Photos © Léa Desjours